



## regler ma dette à facet et pourtant je l'on me refuse un crédit

Par **bianchi**, le **08/03/2012** à **20:47**

bonjour

j'ai réglé ma dette envers facet, le service contentieux à qui j'ai honoré cette lacune, n'a pas fait lever l'interdiction crédit

- il y a quelque temps j'ai envoyé un courrier en recommandé au procureur de la république de bordeaux, je voulais porter plainte contre cette banque et cela n'a donné aucune réponse pouvez-vous m'indiquer svp les démarches à suivre maintenant, car je voudrais acheter une voiture occasion pour moi reprendre une boulangerie artisanale et me mettre au travail veuillez m'adresser mes salutations distinguées

Par **alouette3145**, le **04/04/2012** à **18:26**

bonjour,

Commencez par faire un courrier recommandé à cet organisme en rappelant le paiement de la dette et en indiquant que la levée FICP n'a toujours été faite. Indiquez leur que si celle-ci n'est pas effectuée par retour, vous déposerez plainte pour résistance abusive.

J'ai fait cela moi-même et la levée a été faite en suivant.

Ps : les fichiers de la banque de France sont mis à jour par quinzaine